parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

# Plateforme nationale de pré inscription en 1ère année de l'enseignement supérieur

**Présentation BDF**
**Nouvel URL: www.parcoursup.gouv.fr**

Dominique Enguehard
Psychologue

de.psyconseil@gmail.com 06 30 83 23 65

# Objectifs de la formation

- Comprendre Parcoursup
- Clarifier les règles des vœux
- Maîtriser le calendrier 2026
- Comprendre le dossier
- Présenter les nouveautés

# Plan

1. Les vœux
2. Le calendrier
3. Le dossier

# Plateforme nationale de l'enseignement Supérieur

- Inscription en 1re année post-bac
- Environ 25 000 formations
- Près d'1 million de candidats
- N° vert:
0 800 4000 70
- Suivi par Psy et référents

Pour :

- Lycéens en terminale en France et lycées étrangers
- Candidats libres, non scolarisés, ou à l'étranger hors lycées français
- Etudiants en réorientation sans diplôme
- Retour en 1° année après un an de césure (sauf si césure acceptée par la formation en 2025)
- 2nde et 1°: Création possible de son profil pour l'accès aux informations

Ne concerne pas :

- Candidats Internationaux suite DAP (demande admission préalable)
- Candidats à des formations exclusivement étrangères
- Reprise formation déjà validée, en post césure
- Les redoublants de 1° année.

Pour S'inscrire :

- Numéro INE (Identifiant National Etudiant à 11 caractères ; INAA pour lycées agricoles) + Date de Naissance : (sur Bulletins scolaires, relevés Bac de 1°); à l'étranger : auprès AEFE
- Elèves Hors EFE ou non scolarisés : cocher la case "je n'ai pas d'INE";
- Obtention numéro dossier + Création mot de passe + Adresse messagerie valide & consultée ; BIEN Noter N° dossier et MDP
- Revenu fiscal des parents à indiquer pour la demande de bourse

Pour S'informer et consulter les « Cartes formation » ; (comparateur et moteur de recherche)

Pour Compléter son dossier, saisir ses vœux (vérifier les infos et compléter)

Pour Recevoir des propositions d'admission (mail/SMS), répondre et valider

# Parcoursup 2026 :

**Concerne des formations non sélectives (dans limite des places) :**

- L1 (dans limites places disponibles)
- Parcours « Accès santé »: PASS et LAS
- LPE Nouvelle formation 2026

**Concerne des formations sélectives :**

- BUT/BTS/BTSA; DU/DUEST, Licences sélectives, Bi cursus etc…
- CUPGE, CPES, CPGE
- Ecoles ingénieurs, Vétérinaires, Commerce et management post bac
- IFSI et écoles paramédicales; Ecoles du travail social EFTS
- Formations en apprentissage (11 000 formations)
- MANAH hôtellerie et spécifiques; écoles de cuisine
- Art et culture: DNMADE/DMA/ BTS/Ecoles d'art/Design/Architecture….
- IEP Paris et province, Dauphine…

**Hors Parcoursup :** Certaines écoles privées, d'art, étranger

# Volet documentation :

# “CARTE D’IDENTITÉ INTERACTIVE PAR FORMATION” :

. Profil type des admis
. Critères analyse
. Débouchés,
. outils d’évaluation

| | | |
|---|---|---|
| Contenu pédagogique et organisation des enseignements | Connaissances et compétences attendues | Critères d’analyse des candidatures<br>SUP TRACKER ONISEP |
| Carte identité interactive pour chaque formation | Dates des JPO et immersion avec alertes possibles | Contact responsable pédagogique, référant handicap et étudiants ambassadeurs |
| Nombre candidats, rang dernier appelé Taux accès, Rythme envoi 2025 | Nombre places proposées 2025 | Taux passage 2° année, taux réussite par bac, débouchés et taux insertion prof 2025 |
| Secteur géographique de la formation si requis | Quota max de non résidents (Licences) et boursiers 2025 | Statut public/privé + Frais scolarité |

# 1. Les Vœux

# Principes généraux des Vœux

10 Vœux maximum + 10 Vœux apprentissage
20 sous vœux maximum
Aucun Classement
Tous les vœux sont examinés
Chaque formation ne voit que le vœu qui la concerne
Pas de vœux hiérarchisés

Un vœu= une formation
Vœu multiple = même formation dans différents établissements
Sous vœux limités à 20

# LES VŒUX :

## Principes de Base

## Diversifier
## Sécuriser
## Être cohérent
## Anticiper

10 vœux (non classés ou hiérarchisés)

Une réponse pour chaque vœu/sous-vœu

Un vœu « multiple » est un regroupent de plusieurs formations similaires (composé de sous-vœux, 1 par établissement : BTS,BUT, DNMADE, DCG, CPGE, EFTS, DNA). Compte pour un seul vœu

Si vœu à « dossier unique » (Concours…), les sous-vœux ne sont pas comptés, (IEP, PASS, VETO post bac).

Si vœu sans dossier unique (BTS, DNMADE, CPGE..): 10 sous vœux max par vœux multiple ; 20 sous vœux en tout.

Avec ET sans internat même établissement : 1 seul sous-vœu

Apprentissage :

10 vœux additionnels dans liste distincte ; après le 1° avril; selon date indiquée dans votre dossier

# VŒUX MULTIPLES, SOUS-VŒUX :

Jusqu'à 10 vœux, ou vœux multiples (compteur automatique)

Licences : Pas de vœu multiple  sauf PASS IDF, (même licence dans 2 facs = 2 vœux)

Paramédical:

- IFSI, Orthophonie, orthoptie, audioprothésiste: regroupement territorial;
- limité à 5 Vœux (regroupé) par filière. 1 Institut = sous vœux; SS Vœux illimités
- Ergothérapie, pédicure, psychomot, labo, manip. IFMEM Radios: 1 Vœu par Institut/5 Max par filière.

# Compteur Vœux et Sous vœux dans Parcoursup

Jusqu'à 20 sous-vœux :

- BTS, BUT, DNMADE, DCG, CPGE, EFTS, DNA…(+ Internat)
- Réponse de chaque établissement.
- Chaque établissement = 1 sous vœux; limité à 10 par vœux multiple (et 20 au total).

Sous-vœux non comptés:

- Concours  ingénieurs, vétérinaires,  commerce, Management.
- 7 IEP,  IEP Paris, Créteil, Bordeaux, Grenoble,
- PASS regroupés IDF, IFSI regroupés par territoire…
- Date limite pour modifier les sous-voeux: 1° avril 26

# EXEMPLE IFSI: 5 Vœux max

1. **Vous demandez une formation au sein du regroupement IFSI Bretagne Sud (qui comprend trois Instituts).**

Vous choisissez 1 ou 2 instituts parmi les trois proposés. Cela compte pour un vœu (sous-vœux illimités).

**2. Vous demandez un autre regroupement, université de Rennes. Vous choisissez 2 établissements sur les 7 proposés. Cela compte pour un vœu.**

→ 2 vœux dans votre liste (les sous-vœux ne sont pas comptés).

→ Il reste 8 vœux (vous pouvez encore formuler 3 vœux max dans d'autres regroupements IFSI).


PUBLICATION RESERVÉE

# VŒUX MULTIPLES : quelques exceptions

CPGE même établissement avec/sans internat : 1 seul sous-vœu

ECG commerce : indiquer les binômes d'options choisis : un vœu pour chaque binôme

Quelques licences sont regroupées par mention et par secteur géographique

Dauphine : 1 vœux, quels que soient le/les parcours choisi(s)

IFSI, et paramédical : 5 vœux multiples max pour chaque filière

EFTS (travail social): regroupés par DE, chaque DE = 1 vœu, chaque établissement = 1 sous-vœu, 10 vœux max

IEP Paris = un vœu multiple pour 2 campus sur les 9 possibles (= 2 sous-vœux)
IEP Bordeaux, Grenoble, Créteil = 1 vœu pour chaque
Réseau des 7 IEP CC = 1 voeu multiple avec 8 sous-vœux (non comptés dans le dossier)

# VŒUX MÉDECINE PASS/LAS SELECTION EXIGEANTE

## Deux voies: (LAS et PASS)+ Kiné (BIO/STAPS/BUT)

- **Licence Accès Santé**, avec option (Lettres, Droit, SVT etc.).

Si 1° année validée, candidature vers études de santé possible (seuils d'admission propres à chaque université).

Si non admis en santé, poursuite en 2e année. Possible de recandidater après un an.

- **Parcours Accès Santé** avec option (droit, biologie…).`

Si pas admis en 2° année, poursuite en licence 2 de l' option. `

→ 2 tentatives possible au concours (PASS + LAS, LAS+LAS, Las + PASS).

## Nombre vœux PASS/LAS:

- Chaque PASS/LAS = 1 vœu multiple (Options = sous-vœux sans limite)
- Secteur géographique : candidater en PASS/LAS hors de son académie possible, mais avec quota max fixé et connu.
- La PASS/LAS IDF est regroupée : 1 vœu multiple pour toute IDF
  - Sous-vœux non limités (chaque UFR IDF = 1 sous vœu, sans limite)
  - Un pourcentage max candidats hors secteur géographique.
  - Attention au taux d'accès donné pour chaque université
- Conseil : mettre le maximum de sous vœux

# SECTEUR GÉOGRAPHIQUE ET MOBILITÉ

## Secteur de référence: l'académie

## L'appartenance au secteur (ou non) est affichée

Pas de secteur géographique pour les formations sélectives

= (BTS/BUT CPGE, IEP, IFSI, EFTS, Dauphine, Doubles licences…)

Concerne licences non sélectives, PPPE (Ecoles), et PASS/LAS:

- Si licence très demandée et saturée, priorité d'attribution définie par le recteur pour les candidats du secteur.
- Chaque fiche formation indiquera si a été envoyée ou non une proposition d'admission à tous les candidats de son secteur géographique.
- Quotas maximums de non-résidents du secteur spécifié
- Quotas applicables par formation en 2026 affichés vers début juin

Fonctionnement du « secteur géographique »:

- Dépend de l'adresse de domicile des représentants légaux renseignée par l'établissement
- 2 représentants pris en compte si adresses différentes
- Si déménagement le signaler avant mi mai 2026 via messagerie/ dossier (dérogation possible)

Tout candidat est considéré du secteur si la formation n'existe pas dans son secteur géographique, ou si vient de l'etranger.

# 2. Le Calendrier

# Calendrier en 4 étapes

**Etape 1: PHASE D'INFORMATION : 17 décembre 25 - 19 janvier 2026**
**Ouverture du moteur de recherche; documentation; Consultation des fiches; Construction projets**

Etape 2: PHASE INSCRIPTION ET VŒUX: 19 janvier 26 – 12 mars 26; (puis 1° avril 26)
19 janvier: ouverture des inscriptions; 12 mars: Fin des vœux; 1° avril: projets motivés et dossier (modifiable ); Confirmer chaque vœu; + Dossier à finaliser

Etape 3: PHASE ADMISSION: 2 juin – 11 juillet 26
5 au 8 juin: classement des vœux en attente (seul classement sur Parcoursup)
Réponses des formations (SMS/Mail/messagerie): OUI/OUI SI/ NON/ Attente
Possibilité de garder les vœux en attente.
Délai précis; Absence réponse = perte du vœu (répondre à chaque proposition dans délai indiqué)

Etape 4: PHASE COMPLEMENTAIRE: 11 juin 26 – 10 septembre 26
Jusqu'à 10 nouveaux Vœux; sur les places encore disponibles.
11 juillet: fin de la phase principale ; 10 septembre: fin de la phase complémentaire

# Etape 2 : PHASE D'INSCRIPTION

Fév.

Mars

Avril

Mai

2

## 19 janvier > 12 mars > 1er avril 2026

## Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

**DU LUNDI 19 JANVIER AU JEUDI 12 MARS 2026**

**Inscrivez-vous** sur Parcoursup pour créer votre dossier candidat.

**Formulez vos vœux :** jusqu'à 10 vœux sans obligation de les classer par ordre de préférence.
Pour certaines formations vous pouvez également faire des sous-vœux.

Il est également possible d'ajouter 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

**Dates à retenir :**

**JEUDI 12 MARS 2026 — Dernier jour pour formuler vos vœux**

**MERCREDI 1er AVRIL 2026 — Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**

**Conseil** — N'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier. Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.

**Rappel** — Pour les formations en apprentissage, vous pouvez toujours formuler des vœux après le 1er avril 2026.

Pour réfléchir à vos vœux et estimer vos possibilités d'admission, consultez le **"simulateur"** des admissions sur la fiche formation.

Sur parcoursup.gouv.fr, des tutos vidéos sont proposés pour vous guider à chaque étape

# Etape 2 : Phase d'inscription

## MODIFICATIONS POSSIBLES :

## 12 mars - 1° avril 26

Ajouter ou supprimer une option pour certaines licences (PASS/LAS)

⇨

Changer choix Campus IEP Paris

⇨

Ajouter / supprimer sous vœux si sont illimités (Ecoles commerce, Ingénieurs, IEP, IFSI…)

# Etape 3: Phase d'admission

2 juin 26 - 11 juillet 2026

- Réponses en continu (chaque formation ne connaît que ses propres vœux)

  4 modalités: OUI/NON/Attente/OUI SI (par SMS/mail)

  → Répondre à chaque proposition d'admission (délai indiqué/vœu)
- Si admissibilités concours : réponses reçues au plus tard **le 15 mai**
- 15 - 18 juin 26: épreuves écrites du bac, réponses suspendues
- Dès le 1er juin : accompagnement possible si réponses toutes négatives
- 11 juin 26: ouverture phase d'admission complémentaire
- 1-3 juillet : classement des vœux en attente (supprimés après le 8 juin)
- 7 juillet 26 : résultats du bac et début inscriptions
- 11 juillet 26: Fin phase principale (dernier jour pr accepter/confirmer)
- Démarrer l'inscription administrative auprès de l'établissement choisi

# Etape 3 : phase d'admission

Juin

Juillet

Août

Sept.

3

## Mardi 2 juin > samedi 11 juillet 2026

## Je reçois les réponses des formations et je décide

**MARDI 2 JUIN 2026 — Début de la phase d'admission principale**
**C'est le moment de faire vos choix**

→ Consultez dans votre dossier, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées.

→ Faites votre choix : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue.

→ **Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus : classez vos vœux en attente.**

**JEUDI 11 JUIN 2026 — Début de la phase complémentaire : vous pouvez formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations ayant encore des places à proposer**

**SAMEDI 11 JUILLET 2026 — Fin de la phase principale**

**JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 — Fin de la phase complémentaire**

# L'examen des dossiers par les formations

## Rappel : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation

Pour en savoir plus consultez notre vidéo : https://youtu.be/Qe59ve-oA6w

- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux (CEV) a défini les critères d'examen des candidatures et évalué les candidatures confirmées**
- La CEV prend en compte les critères affichés dans la fiche formation **et les précise au regard des candidatures (pondération des éléments)**
- **Les classements des CEV sont remontés à Parcoursup le 21 mai 2026** pour vérifications par l'équipe Parcoursup avant intégration des priorités légales (taux fixés par les Recteurs) et publication le **2 juin 2026**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

# Comment répondre aux propositions d'admission ?

## > Le candidat reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :

- Il accepte la proposition (ou y renonce). Il doit en même temps indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

## > Le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :

- Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**.
  - En faisant le choix de la proposition qui a sa préférence, il libère des places pour d'autres candidats en attente.
  - Lorsque les propositions ont des dates d'échéance différentes, s'il hésite, il peut d'abord accepter la proposition d'admission ayant l'échéance de date la plus proche et pour celles dont les dates limites ne sont pas arrivées à échéance, se donner un délai de réflexion (bouton « réfléchir ») jusqu'à la date limite de réponse indiquée pour chacune de ces autres propositions.
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver.
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

# Etape 4: PHASE COMPLEMENTAIRE

Etape 4 : PHASE COMPLÉMENTAIRE

11 juin – 10 septembre 26

- Pour ceux n'ayant eu que des refus, ou non-inscrits
- 10 vœux possibles dans les formations ayant encore des places
- Au 1er juillet 26 : début accompagnement CAES possible, si aucune proposition, via le dossier

# QUATRE DATES « BUTOIR »

**12 mars 26**

- Pour s'inscrire et formuler de nouveaux vœux
- Pour ajouter des sous vœux pour vœux multiples sans dossier unique (BTS, BUT, CPGE..)

**1° avril 26**

- Compléter son dossier (lettres…)
- Confirmer chacun des vœux
- Modifier le nombre et sous-vœux d'un vœu multiple à dossier unique (écoles en réseau de type commerce et ingénieurs..)
- Ajouter ou supprimer une option pour certaines licences, PASS/LAS
- Changer choix campus IEP Paris et province

**11 juin 26**

Ouverture phase complémentaire (10 nouveaux vœux sur places restantes)

**11 juillet 26**

Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition

**10 sept 26**

Fin de la procédure complémentaire et fin de Parcoursup

# 3. Le Dossier

# Les rubriques du dossier:

Bulletins 1°
Notes Bac Anticipé
Fiches Avenir
Projet motivé

## Activités et centres d'intérêts

- Valoriser engagements et expériences, passions, sports, extrascolaires…
- Parler de soi : qualités et expériences propres; titres et certificats obtenus

## lettre motivation: pour chaque vœu, 1500 caractères max, 1° avril 26)

- Expliquer son choix selon le projet professionnel, motivation, atouts…
- Anonyme (pas de nom/prénom)
- Expression personnelle attendue

## Bulletins scolaires et notes Bac

- Bulletins 1° et Début terminale
- Notes bac français + contrôle continu
- Parcours spécifiques (BFI, Bilangue etc…)

## Attestation auto-évaluation « droit », et « mention sciences »

- Aperçu des connaissances et compétences requises
- Lien au questionnaire pour chaque formation dès mi-janvier
- Attestation à joindre au dossier
- Résultat questionnaire confidentiel (non communiqué )
- Avant 1° avril 26

## Pièces complémentaires si demandées + Fiche Avenir (consultable 2 juin )

# LA FICHE AVENIR

Spécifique à chaque vœu

Sur chaque fiche :

- Notes de l'élève et ses moyennes
- Appréciations des professeurs et chef établissement pour chaque discipline
- Positionnement de l'élève dans sa classe/groupe d'enseignements
- Appréciations des professeurs principaux sur les compétences transversales
- Avis du chef d'établissement sur cohérence du projet et capacité à réussir
- Avis du chef d'établissement pour chaque vœu formulé
- Consultable après le 2 juin 26
- Si réorientation:
  - Fiche Avenir 2025 en partie accessible + « Fiche suivi »
  - Consultation des notes et avis des enseignants
  - Sans avis du chef d'établissement

# Dossiers spécifiques

## N° Dossier récupérable pour Redoublants/Réorientation:

- Se réinscrire avec adresse messagerie utilisée année précédente, N° Dossier 2025 plus valide
- Possible une seule fois, lors inscription sur Parcoursup

## Inscription des candidats spécifiques:

- Candidat libre au bac : N° OCEAN ou CYCLADES 10 chiffres requis
- Candidat non scolarisé/hors lycées français étrangers : INE ou cocher « je n'ai pas d'INE »

## Si erreurs dans le dossier prérempli:

- A corriger à la 1° connexion.
- Si erreurs liées à scolarité, le signaler au lycée

## Si déménagement en cours de terminale:

- Signalement possible au rectorat via messagerie jusqu'à **mi-mai 26**
- Demande de dérogation possible:  via rubrique « secteur de licence »

## Si aucun vœu souhaité sur Parcoursup:

- A Signaler au professeur principal/chef établissement
- Attestations de « Non inscription/désinscription » requises pour toute formation en France
- Désinscription : A télécharger dans le dossier « Rubrique admissions à partir du **1° juin 24**
- Non inscription : Téléchargeable à compter du **7 avril 26**

# Quatre modalités de réponses…

Les réponses tombent en continue dès le 2 Juin 26.

## Réponses « oui »:

- Si plusieurs réponses OUI,  délai réponse indiqué pour choisir une seule réponse
- Le candidat reste en lice pour les autres vœux  « attente »
- Si plusieurs OUI/OUI SI : idem
- Si un seul OUI : peut l'accepter mais reste en lice pour les « attente »

## Réponses « attente »:

- Position sur liste d'appel  (selon ordre de classement, cette position ne bougera pas)
- Position dans la liste d'attente (MAJ : cette position changera) + Rang dernier appelé 2024 & 25 + Taux remplissage 2025.
- Le candidat peut attendre que des places se libèrent jusqu'au 11 Juillet 26.

## Réponses « oui si »:

- Parcours de « Remédiation » proposé par l'établissement

## Réponses « non »:

- Procédure complémentaire
- Commissions d'accès au supérieur crées pour ceux sans réponse positive

# ATTENTION : 4 Filières universitaires en tension:

Droit
Psycho
STAPS
Sciences de la vie

Filières universitaires « non sélectives », mais saturées (licences comme le droit, PASS/LAS, STAPS, PPPE…).

Vœux possibles hors secteur géographique (quota fixé par rectorat)

Réponses « Attente » possibles :

- Vous êtes pris si des places se libèrent
- Dès le 1er juin : accompagnement individuel lycée/CIO
- Phase complémentaire dès le 11 juin 26
- CAES présidées par le recteur, dès le 1er juillet : propositions
- Aucun refus possible s'il reste des places dans la filière demandée

Réponses » Oui si »:

- Parcours « Remédiation » proposé par l'université, stages de pré-rentrée
- La remise à niveau = ECTS comptées dans parcours licence

Doubles licences : sélectives

# CAES : Commissions d'Accès à l'enseignement

## Force de propositions :

- Pour candidats sans proposition (dès le 11 juin, en phase principale)
- Ciblent des filières proches des vœux souhaités (thème, région)
- Si au moins une réponse négative en phase complémentaire
- Réexamen candidatures pour situations exceptionnelles

## Fonctionnement

- Par académie, dirigées par le Recteur avec des enseignants des lycées
- Demandes à formuler sur Parcoursup
- Réunions régulières et accompagnement personnalisé
- Examinent chaque dossier
- Examinent également les recours déposés